

Restitution de l'atelier 3 : Créer les conditions de lisibilité et de la complémentarité des interventions (outils de lisibilité, de communication, comité de suivi et d'évaluation des actions de coopération décentralisée.)

QUESTIONS.	REPOSES.	RECOMMANDATIONS-ACTIONS.	MAITRISE D'OUVRAGE.
<p>1. Quelle complémentarité entre les différents acteurs ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de prendre en compte les spécificités des contextes : <p>Il s'agit de mettre en place des outils élargis afin de toucher non seulement les chefs lieux de commune mais aussi les localités environnantes et les villages ruraux.</p> <p>Cette prise en compte des contextes ne doit pas seulement se situer au niveau géographique mais aussi au niveau des modalités de mise en forme de ces coopérations (coopérations diffuses qui se caractérisent par des actions très ciblées), il convient donc d'éviter les travers de l'institutionnalisation de ces coopérations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexions sur les modalités de mise en place d'une banque de données portant sur des projets de coopération décentralisée afin de faciliter la lecture des acteurs, des modes d'interventions, des domaines, des financements...dans le but de constituer des sortes de fiches techniques des projets en cours ou déjà réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une banque de données rassemblant les acteurs et les réalisations de la coopération décentralisée. Cet outil doit être simple, pratique, interactif et si possible diffusé en temps réel. Cette banque de données doit à tout prix éviter de revêtir la forme d'un atlas exhaustif. La banque de données se destine avant tout aux acteurs, aux élus, aux ONG et aux associations... • Utilisation du support radio dans les zones les plus reculées ne bénéficiant pas de nouvelles technologies. La radio semble être un vecteur efficace de communication et de diffusion de l'information auprès des populations. • Lister et prendre en considération les projets de coopération décentralisée européennes (non françaises) en matière de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • CUF • AMM • RAME en tant que trait d'union entre les sociétés civiles mauritaniennes et françaises.

<p>2. Quelle réflexion sur l'évolution de la coopération décentralisée ?</p> <p>2.1 Renforcement de la place des femmes dans la société.</p> <p>2.2 Prise en compte des jeunes dans le développement local.</p> <p>2.3 Développer les autres formes de la coopération décentralisée.</p> <p>2.4 Mieux assurer le secteur privé.</p>	<p>Prendre en compte les priorités suivantes :</p> <p>La situation et la place des femmes dans la société (représentation équitable des femmes au sein des différentes fonctions d'où des quotas suggérés);</p> <p>Les jeunes doivent être acteurs du développement local et se fixer sur un territoire ;</p> <p>Appui à la production agricole et artisanale, développement intégré du terroir, appui au développement durable respectueux de l'environnement,</p> <p>Inciter le secteur privé à participer aux actions de coopération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'impliquer les structures existantes (communes, associations et régions) afin d'identifier des rôles précis. <p>Réflexions à mener sur les outils, pour une lisibilité et une complémentarité d'intervention entre ces structures. Il conviendrait pour les communes d'effectuer en amont un diagnostic recensant les difficultés vécues et de les soumettre aux partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnalisation des actions et institutionnalisation des interventions : - formation des maires et renforcement des capacités ; - implication des experts locaux - intercommunalité ; - organisation et collaboration des maires au niveau des régions ; - collaboration plus étroite entre le Wali et l'AMM pour un croisement et une meilleure diffusion de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> • AMM • Walis • CUF • RAME
---	--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver les mécanismes nécessaires pour assurer la pérennité des actions (problèmes liés aux élections en France et en Mauritanie). 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de Plans de Développement Locaux (PDL) afin de porter la coopération décentralisée (outils de référence au service des acteurs). • Mise en place de réunions régulières avec les élus à la suite de chaque élection mauritanienne et française. 	
3. Quelles sont les attentes de part et d'autre ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de la mise en place d'un cadre à différentes échelles pour diffuser les informations. <p>Il paraît nécessaire de redynamiser la charte de Coopération Décentralisée et de prévoir les organes les plus susceptibles de suivre cette coopération entre l'AMM et la CUF en créant notamment des relais aux niveaux régional et au niveau local.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de lieux de coopération (ex : maison de la coopération dans le Gorgol) où pourraient se tenir des journées « portes ouvertes » sur la coopération décentralisée. 	<ul style="list-style-type: none"> • AMM • CUF